

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2020

---

PROROGÉANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET COMPLÉTANT SES DISPOSITIONS -  
(N° 2905)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 451

présenté par  
Mme Ménard et Mme Lorho

-----

**ARTICLE 6**

A l'alinéa 5, après la première occurrence du mot :

« information, »,

insérer les mots :

« de stockage, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La mise en place de ce fichier crée beaucoup d'inquiétudes quant au risque d'utilisation à des fins détournées des données qui y seront. Il convient de rassurer les Français en explicitant les conditions de stockage de celles-ci.